

Communiqué de presse.

Le 6 juin 2023

Une conférence interactive pour le jeu *On lâche rien !* et parler maintien de l'ordre à la française.

L'ACAT-France présentera, jeudi 22 juin, le jeu de société *On lâche rien !*, dont elle a co-écrit le livret d'accompagnement, au cours d'une conférence de presse interactive et ludique. Armes de guerre, techniques illégales, impunité policière... Ce sera l'occasion de pointer les atteintes aux droits humains engendrées par certaines failles dans la conception du maintien de l'ordre en France.

L'état de droit exige de la police et de la gendarmerie qu'elles respectent les libertés fondamentales. Des réformes importantes sont nécessaires pour arriver à cet objectif et prévenir des violations documentées par l'ACAT-France.

Les balles de défenses (LBD) et les grenades de désencerclement (GMD) ne sont pas des armes anodines. Classées dans la catégorie des « armes de guerre », leur utilisation a connu une inflation inquiétante : +167 % pour les LBD et +129 % pour les GMD entre 2014 et 2021. Du fait des mouvements de la foule ou des agents en manifestation, il est impossible de s'assurer des protocoles de sécurité lors du tir ce qui rend ces armes excessivement dangereuses.

Le recours, de plus en plus fréquent, aux gaz lacrymogènes cumule les risques d'abus : ils touchent indifféremment les manifestants et les non-manifestants, et peuvent avoir des conséquences graves sur les personnes vulnérables. Tant que leurs effets sur la santé humaine seront mal connus, ils doivent être interdits.

Lutte contre la torture, respect de la vie privée, accès à un procès quand des agents de police sont suspectés d'abus... Toutes ces problématiques, et beaucoup d'autres, sont explorées dans les mécaniques du jeu *On lâche rien !* édité par Coco-Cherry.

Si le maintien de l'ordre est incapable de respecter les droits humains, un danger réel qui s'appelle l'arbitraire pèse sur les libertés. C'est pourquoi le jeu est accompagné d'un livret co-écrit par l'ACAT-France et la Ligue des droits de l'Homme pour connaître ses droits et les défendre en matière de maintien de l'ordre.

L'ACAT-France vous invite à une conférence de presse ludique le 22 juin pour découvrir et essayer le jeu en même temps que ses rapports et ses observations sur le maintien de l'ordre « à la française ».

22 JUIN à 10h30

au siège de la Ligue des droits
de l'Homme. 138 rue Marcadet,
75018 Paris

CONTACT PRESSE. Louis Linel,
chargé de communication et plaidoyer
communication@acatfrance.fr
+33 1 40 40 74 10 | +33 6 27 76 83 27